



DECLARATION LIMINAIRE COMITE SOCIAL DE L'ADMINISTRATION

RESSORT D'AGEN

Monsieur Le Premier Président,

Monsieur le Procureur Général,

Aujourd'hui, le CSA D'AGEN se réunit. En tant qu'organisation syndicale, la première chez les agents du greffe, nous ne pouvons que faire un constat amer au vu de l'actualité nationale.

Depuis plusieurs mois, les agents du greffe, et plus particulièrement le corps des greffiers revendiquent, manifestent, crient, hurlent leur colère, leur désarroi ... ce mouvement inédit, historique a pris dans sa forme plusieurs visages sur tout le territoire national : lettre ouvertes, pétitions, rassemblement, grève... dans une profession qui souvent se caractérise par sa discrétion et son sens des responsabilités professionnelles exacerbé : nous avons choisi ce métier parce qu'il avait un sens mais aujourd'hui, nous crions notre désarroi. Notre métier est dévalorisé, notre statut bafoué. Nous demandons une réelle revalorisation de nos statuts, de notre salaire et une vraie reconnaissance par la ministre ce que nous sommes naturellement : l'assistant du magistrat, le garant de la procédure.

La Nouvelle-Aquitaine, et plus particulièrement le ressort d'Agen, a participé au mouvement, notamment par la tenue d'Assemblée Générales Extraordinaires.

Ce mouvement, qui part des agents, a permis d'obtenir une entrée en négociation des organisations syndicales auprès de notre ministre.

Aujourd'hui, nous profitons de ce CSA pour, encore une fois, faire remonter le mal être du greffe qui ne peut plus continuer à travailler dans ces conditions.

Vous l'aurez compris, M. le Premier Président, M. le Procureur Général, les agents du greffe, le corps des greffiers plus particulièrement attend une vraie revalorisation de nos statuts et de nos conditions de travail.

L'UNSA restera quand elle toujours au côté des agents pour les soutenir dans leur lutte et porter leur voix auprès du ministre.

LE BUREAU DE SECTEUR DU RESSORT D'AGEN